



Le Symbiose

Dans cette édition du Symbiose :

Mot du président	3
Mot de la directrice générale.....	4
Départ de Pauline Marquer	5
L'équipe 2018.....	6

Les projets de sensibilisation

Un forum régional sur l'eau à la hauteur des attentes en Chaudière-Appalaches !.....	7
Un vent nouveau pour le lac Therrien	8
Le CBE impose sa marque dans le réseau des parcs de la ville de Lévis !	9
L'omble de fontaine au service des jeunes du Portage!.....	10
La protection des lacs, un sujet qui rassemble!.....	11
Le CBE surveille les rivières de son territoire!	12

Les projets d'acquisition de connaissances

Cartographie de la Renouée du Japon dans la zone Etchemin Lévis-Est.....	13
Caractérisation des obstacles à la dispersion des carpes asiatiques.....	14
L'heure est au bilan pour le PDE!.....	15
Nouveaux mandats - Nouveaux objectifs : acquisition de connaissances pour les milieux humides et hydriques!	16

Autres actualités

Nouvelle vague de représentants pour le conseil d'administration du CBE!.....	17
Une pluie de projets à venir pour l'été 2018!.....	18



Le CBE en bref 20





MOT DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs et chères lectrices,

L'arrivée du numéro du printemps du Symbiose annonce en quelque sorte le début de la nouvelle année du Conseil de bassin de la rivière Etchemin. Cette année est marquée par le renouvellement de la subvention de fonctionnement améliorée de façon importante par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques. Bien qu'elle ajoute de nouvelles responsabilités au CBE, cet apport d'argent neuf stabilisera notre organisation, favorisant la réussite de notre mandat.



La publication du Symbiose, c'est également l'occasion de démontrer l'immense et fort diversifié travail réalisé par notre petite équipe sur le terrain. On y retrouve en effet une grande variété de réalisations visant la mise en œuvre de notre mandat.

En tant qu'organisme responsable de la planification, de la concertation et de la conciliation des usages dans les bassins sous notre responsabilité, nos efforts doivent être orientés vers l'amélioration de l'eau, ses ressources qui y sont associées et de leurs usages. Pour mener à bien ce grand projet, le CBE doit s'associer aux forces vives du milieu. Nous sommes heureux de constater la participation accrue des associations de lac à notre rencontre annuelle avec ces partenaires importants de notre bassin versant. Ceci est de bon augure pour l'amélioration de nos lacs comme le démontre le projet de plan directeur de lac pour le lac Therrien, bravo!

Dans cet esprit de participation du milieu, le CBE continue d'investir temps et argent auprès du milieu scolaire. On ne le répètera jamais assez que l'avenir ne se situe pas dans le passé, mais auprès de nos jeunes. Merci à ces professeurs qui mettent en œuvre ces projets éducatifs essentiels.

Pendant que nous lirons ce numéro, notre équipe sera sur le terrain pour accroître notre connaissance de notre milieu et réaliser des projets et améliorer la qualité de nos bassins versants. Merci à notre équipe.

Le CBE prend sa force dans ses membres, c'est en effet par son enracinement dans son milieu qu'un organisme comme le nôtre peut réaliser pleinement son mandat. Nous encourageons les gens qui ont à cœur la conservation de l'eau de la Zone Etchemin, à adhérer au conseil de bassin de la rivière Etchemin et à participer à son succès.

Bonne lecture et bon été!

François Duchesneau, Président



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers lecteurs, chères lectrices,



L'arrivée du printemps 2018 souligne une avancée majeure pour les OBV du Québec, celle d'une reconnaissance et d'une marque de confiance provenant du gouvernement du Québec, puisque la nouvelle convention signée avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques octroie sur une période de 3 ans près du double en subventions statutaires que ce que les OBV recevaient depuis 2009. Par cette nouvelle convention, le MDDELCC renforce la valeur de notre travail en accordant encore plus de poids à notre plan directeur de l'eau et à la concertation entre les acteurs, en plus de nous donner un rôle dans d'autres sujets et lois d'importances, notamment la loi sur la conservation des milieux humides et hydriques ainsi que le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Depuis l'automne dernier, la petite équipe permanente du CBE qu'est Pauline et moi-même s'est démenée afin de mettre sur pied des projets de biodiversité et en milieu agricole. Plusieurs demandes de partenariats ont été réalisées et à notre grande surprise, la quasi-totalité des acteurs sollicités ont acceptés de participer à nos projets, gage de notre notoriété grandissante.

En plus de travailler aux différentes demandes de subvention, un Forum régional a été organisé en novembre, notre 5^e rencontre des gestionnaires de lacs s'est tenue avec comme conférencier une sommité dans le domaine du droit de l'environnement, plusieurs webinaires sur la priorisation des milieux humides et hydriques ont été suivis, etc.

Je tiens encore et toujours à remercier l'équipe de travail du CBE, sans qui tout ce que vous lirez est impossible. Merci également à l'implication du conseil d'administration et aux appuis de nos différents partenaires. Bonne lecture!

Andréane Chabot

Andréane Chabot, Directrice générale



DÉPART DE PAULINE MARQUER

Chers partenaires et acteurs de l'eau,

C'est par le biais du Symbiose dont je suis responsable depuis mon entrée en fonction en novembre 2015 que je vous fais part de mon départ du CBE. Je tiens tout d'abord à remercier les membres du conseil d'administration de l'organisme qui m'ont fait confiance en m'offrant ce poste de chargée de projets au sein du Conseil de bassin, et qui ont vu en moi une force pour la zone Etchemin | Lévis-Est.

Durant mon passage au CBE, j'ai tellement appris. Appris auprès d'une équipe de travail passionnée, que ce soit Andréane, notre directrice, ou Véronique Brochu que j'ai eu le plaisir de côtoyer avant son départ en 2016, mais aussi auprès des acteurs du territoire. J'ai pu bénéficier de la sagesse et du professionnalisme de collègues avisés qui m'ont inspirée, mais j'ai aussi pu m'enrichir de la mobilisation des acteurs issus du milieu communautaire. Je pense en premier lieu aux associations de lacs, qui se battent pour protéger leurs lacs et conserver nos richesses naturelles, ou les écoles primaires comme à Saint-Léon, ainsi qu'aux secondaires, aux centres (CFER, Portage, etc.) qui croient en l'éducation environnementale en milieu scolaire; et pour qui le sentiment d'appartenance à son milieu est essentiel.

J'ai plaisir à dire qu'avec Andréane ma seule collègue de travail en hiver, je suis fière des projets développés ces trois dernières années, de notre duo de choc, et des résultats obtenus. J'ai eu le grand bonheur et le privilège de pouvoir développer des projets en lesquels je croyais, avec des personnes extraordinaires. Ces projets novateurs n'auraient pas pu voir le jour sans la participation d'un nombre important d'intervenants du milieu. J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans l'élaboration des projets que j'ai menés, je pense notamment à la ville de Lévis, au MFFP, ainsi qu'aux MRC avec lesquelles nous avons travaillé pour l'arrimage de nos plans de gestion respectifs. Merci à tous de croire en nous!

Il reste encore tellement de défis à relever, cependant j'ai toute confiance dans l'implication des différents acteurs du territoire et la continuité des actions menées par le CBE qui permettront de continuer d'œuvrer pour la gestion intégrée des ressources en eau, qui demeure la clé dans une vision harmonieuse et pérenne du territoire.

Je quitte le Conseil de bassin de la rivière Etchemin pour relever de nouveaux défis professionnels tout aussi passionnants, mais soyez rassurés, je reste dans le réseau des Organismes de bassins versants du Québec en qui je crois, et pour lesquels je me dévoue entièrement.

J'ai vécu une très belle aventure à vos côtés et le long de la rivière Etchemin, pour laquelle j'ai moi aussi développé un sentiment d'appartenance (c'est MA rivière), et qui vient enrichir plus que positivement mon expérience professionnelle et la personne que je suis.

Je vous souhaite à tous un bel avenir, continuez à travailler ensemble, à la protection des richesses naturelles du territoire et au maintien d'une qualité et quantité d'eau pour tous, y compris les tortues, les poissons, les insectes et tous leurs amis!



L'ÉQUIPE 2018

C'est avec plaisir que nous vous présentons les différents membres de l'équipe du CBE qui collaborent aux succès de nos projets.



Andréane Chabot est la directrice générale du CBE et titulaire d'un baccalauréat en géographie et d'une maîtrise en biogéosciences de l'environnement. Elle travaille dans l'univers des organismes de bassins versants depuis 2012.

Andréane a rejoint l'équipe du CBE en 2014 et assume le poste de directrice générale depuis 2015. Avec l'aide de son équipe, elle établit de nouveaux partenariats afin d'élaborer et de mettre en œuvre des projets sur le territoire de l'organisme.

Pauline Marquer a complété une maîtrise en gestion des habitats et des bassins versants à l'université de Rennes 1 en France et l'Université du Québec à Trois-Rivières en 2009.

Depuis, Pauline a développé ses connaissances et ses compétences en tant que chargée de projets et responsable du PDE au sein de plusieurs OBV. Pauline a intégré l'équipe du CBE en 2015 où elle est chargée de projets, responsable du PDE ainsi que des communications.



Nancy Gagnon travaille au CBE depuis 2013 en tant qu'adjointe administrative. Nancy a complété un DEP en Secrétariat et comptabilité, et poursuit actuellement un baccalauréat en administration. Elle s'occupe principalement de la comptabilité au sein du CBE.

Roxanne Bertrand termine actuellement sa technique en bioécologie au Cégep de Sainte-Foy. Dans le cadre de son stage de fin d'année, Roxane a intégré l'équipe du CBE afin de recenser et cartographier les colonies de renouée du Japon le long de la rivière Etchemin.





Un forum régional sur l'eau à la hauteur des attentes en Chaudière-Appalaches !

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Le 30 novembre dernier, le CBE, hôte de l'évènement, ainsi que les huit autres organismes de bassins versants de la région de Chaudière-Appalaches et le conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) ont tenu au centre récréatif de Saint-Henri, le cinquième forum régional sur l'eau auquel plus de 135 personnes ont participé.

Cette journée d'information avait pour thème « L'importance de travailler ensemble », et s'articulait autour de deux thématiques : la contamination des cours d'eau : du constat à l'intervention, et reconnaître la valeur de nos milieux naturels et agir ensemble pour leur conservation. Les conférences présentées durant la journée avaient pour objectif d'informer les intervenants de l'eau sur les enjeux d'actualité auxquels ils doivent faire face au quotidien, mais aussi leur présenter des exemples concrets en lien avec une problématique identifiée.



7

De gauche à droite ; Michel Grégoire, directeur de l'OBV du fleuve Saint-Jean, François Lajoie, directeur de l'OBV Côte-du-Sud, Andréane Chabot, directrice du CBE, Véronique Dumouchel, de l'OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup, et Martin Vaillancourt, du CRECA.

Parmi les points relevés durant la journée : l'importance de favoriser la coordination et la mise en commun des compétences des intervenants locaux et régionaux afin de soutenir et de faciliter la mise en place de projets de conservation et de mise en valeur.

M. François Duchesneau, président du CBE, a clos le forum en présentant une synthèse des thèmes abordés, et a terminé en exprimant la volonté commune des OBV à travailler ensemble avec les intervenants des différents milieux, de la concertation à l'action !



Un vent nouveau pour le lac Therrien

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Le 17 février dernier, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a tenu une rencontre avec l'association des propriétaires riverains du lac Therrien dans le but de les accompagner pour constituer un plan directeur de lac.

En 2017, plusieurs membres du lac de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland ont officiellement créé l'association dans le but de prendre leur lac en main.

En ce sens, Le CBE a rencontré plusieurs riverains afin de leur exposer les différentes étapes par lesquelles passer pour aboutir à une gestion concertée et durable de leur lac.

L'organisme a tout d'abord présenté aux nouveaux arrivants le rôle et les fonctions du CBE en tant que partenaires des acteurs de l'eau, et maître d'œuvre dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Par la suite, le CBE a introduit les différents objectifs d'un plan directeur de lac ainsi que les démarches à débiter pour parvenir à une vision à long terme dans la protection et conservation du lac et de ses usages. Une saine gestion de lac passe par une prise en main réfléchie et planifiée d'un lac!



Chaque année, le CBE offre un soutien aux associations de lacs de son territoire qui le désirent dans la réalisation de protocoles établis pour le réseau de surveillance volontaire des lacs comme pour la participation à leurs assemblées annuelles. Le CBE appuie les associations qui le désirent à l'obtention d'outils de communication et de sensibilisation, dans la recherche de financement et le montage de projet, la rédaction de plans directeurs de lac et bien plus encore !

Cette année encore, de nombreuses associations ont démontré leur intérêt à la collaboration entre nos organismes afin de profiter de notre expertise et notre passion dans la protection de ces joyaux naturels que sont les lacs.



Le CBE impose sa marque dans le réseau des parcs de la ville de Lévis !

Par Pauline Marquer, chargée de projets

À la fin de l'été 2017, Le CBE a participé à l'inauguration de la nouvelle piste cyclable du parc de la rivière Etchemin, un projet s'inscrivant dans la volonté du gouvernement du Québec de mettre en place un ensemble d'espaces publics aménagés sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), soit la trame verte et bleue.



Le parc de la rivière Etchemin s'inscrit dans le réseau des 10 grands parcs urbains de la ville de Lévis, parmi lesquels figurent également la grande plée Bleue, le parc Valero les Écartés ou encore le parc de la Pointe-de-la-Martinière.

Pour la ville de Lévis, « Cette première phase d'aménagement du parc de la rivière Etchemin permettra non seulement aux citoyennes et citoyens de découvrir un endroit significatif de la Ville de Lévis, mais aussi d'harmoniser le site avec notre objectif d'offrir à la population des espaces verts qui dynamisent la vie communautaire ».

Le parc de la rivière Etchemin longe la rivière Etchemin, et pour cette raison, le CBE a saisi l'opportunité d'y informer la population des

nombreuses richesses naturelles qui l'entourent par l'installation de panneaux de sensibilisation.

La Ville de Lévis, en accord avec la stratégie de valorisation du patrimoine naturel du CBE, collaborera à ce projet et financera la conception, l'élaboration et l'installation de trois panneaux de sensibilisation le long du parcours dont l'installation est prévue pour 2019.

Les thématiques abordées seront la qualité de l'eau de la rivière Etchemin, l'importance des milieux humides ou encore le concept de gestion par bassin versant.

Ces panneaux s'inscriront dans la trame de panneaux de sensibilisation du CBE à travers son territoire puisque deux autres panneaux seront installés à la municipalité de Saint-Henri à l'été 2018.





L'omble de fontaine au service des jeunes du Portage!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

L'éducation à l'environnement en milieu scolaire fait aujourd'hui partie intégrante des actions en faveur de la conservation durable des écosystèmes et de la biodiversité. Réalisée par des professionnels, elle œuvre à conscientiser tous les acteurs du milieu scolaire aux enjeux actuels liés à l'environnement, du primaire au secondaire, et ce, sur l'ensemble du territoire Etchemin | Lévis-Est.

Le CBE collabore depuis plus de 20 ans avec les commissions scolaires de la Côte-du-Sud ainsi que la commission scolaire Beauce Etchemin, et cette année 2018 signe le retour de l'activité d'aquaculture pour le centre du Portage à Saint-Malachie. Cette activité a pour but de sensibiliser les jeunes aux problématiques environnementales auxquelles font face les populations d'Ombles de fontaine. L'Ombles de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), plus communément appelée la truite mouchetée, est l'espèce de poisson la plus visée par la pêche sportive au Québec.



Pour survivre, l'Ombles de fontaine a besoin de conditions particulières : une eau froide, claire et bien oxygénée, des fosses et abris, un fond rocailleux et peu profond pour la reproduction. En ce sens, l'espèce est dite intolérante à la pollution et elle est fragile et sensible aux modifications de son habitat.

10

Les ateliers pédagogiques présentés en classe par le CBE à l'arrivée des alevins (mars) permettent également de présenter l'anatomie, mais aussi l'habitat, les conditions de reproduction de l'Ombles de fontaine ou encore ses besoins pour son alimentation. Durant tout l'hiver, un aquarium est installé en classe pour que les jeunes puissent procéder à l'élevage d'alevins d'Ombles de fontaine, une contribution de la Pisciculture des Monts de Bellechasse de Saint-Damien-de-Buckland. Les élèves doivent alors alimenter les alevins, observer leur comportement et leur dynamique afin de pouvoir relâcher les alevins en juin en milieu naturel.

Ainsi la relève du Portage peut prendre conscience de tout le cycle d'évolution des truites ainsi que des difficultés de survie de l'espèce.

L'amont du bassin versant de la rivière Etchemin détient parmi les meilleures conditions de qualité d'eau du territoire et nous n'avons pas de mal à croire que ses Ombles de fontaine pourront arriver à maturité et devenir de beaux poissons.



La protection des lacs, un sujet qui rassemble!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin a organisé pour sa cinquième année consécutive, sa rencontre annuelle de gestionnaires de lacs.

Le 22 mars dernier, près de 35 personnes, de tous milieux, se sont réunies pour s'informer sur « la protection des lacs, pour quoi, pour qui » ? Parmi eux, des gestionnaires en urbanisme et environnement de municipalités et Municipalités régionales de Comté (MRC), des riverains d'associations de lacs du bassin de la rivière Etchemin, mais aussi des bassins versants de la Chaudière et de la Côte-du-Sud, sont venus assister à la formation offerte par M. Jean-François Girard, avocat et biologiste spécialisé en droit de l'environnement et droit municipal chez Dufresne Hébert Comeau; invité de cette rencontre.



Lors de cette journée, M. Girard a tout d'abord fait le point sur les sources de pollutions et de dégradation des lacs, ainsi que sur les rôles et responsabilités des municipalités et des citoyens face à cet enjeu. Parmi les points essentiels dans la gestion des lacs, le contrôle des sources de phosphore, qui passe notamment par l'utilisation de détergents biodégradables et sans phosphore afin de minimiser les intrants aux lacs, mais aussi et surtout, par une inspection et mise aux normes des installations septiques des riverains.

Un second point et non des moindres discutés est le contrôle des sources d'érosion des berges. Ce dernier peut passer par le contrôle de la circulation des bateaux, exclusivement de la compétence du gouvernement fédéral, ainsi que par le respect des bandes riveraines et l'application de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et des règlements municipaux associés. M. Girard a encore une fois insisté sur les pouvoirs des municipalités et MRC dans ce dossier puisque c'est à travers l'aménagement du territoire qu'on peut contrôler la dégradation des berges et en assurer la protection.

De nombreux cas de litiges et jurisprudences ont été présentés et ont illustré des cas concrets sur le rôle de chacun. Une journée très instructive pour nos gestionnaires qui repartent outillés pour s'engager dans la protection de leurs lacs respectifs.



Le CBE surveille les rivières de son territoire!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Pour la 1^{ère} année, l'équipe du CBE a procédé le 11 septembre dernier à l'échantillonnage benthique de deux rivières du territoire dans le cadre du projet « Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir! ».



L'échantillonnage des macroinvertébrés benthiques; composés majoritairement d'insectes aquatiques, dans le ruisseau sans nom à Saint-Léon-de-Standon ainsi que dans la rivière des Couture à Lévis à l'automne dernier s'insère dans un vaste projet d'une durée de trois ans, coordonné par le groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E), et financé par le Fonds Vert du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les principaux objectifs de ce projet provincial 2017-2020 sont d'informer et sensibiliser les acteurs du milieu à la vulnérabilité des écosystèmes aquatiques face aux changements climatiques. Il vise ainsi la mise sur pied d'un réseau permanent de suivi des cours d'eau afin de documenter l'adaptation des communautés benthiques aux changements climatiques.

12

En janvier 2018, l'équipe du CBE a procédé à l'identification des individus récoltés à l'automne.



Les premiers résultats seront utilisés à titre de référence pour la poursuite du projet et permettront de développer des stratégies afin de s'adapter aux diverses perturbations qu'amèneront les changements climatiques.

DES RIVIÈRES SURVEILLÉES
S'ADAPTER POUR L'AVENIR



Survol
BENTHOS



Cartographie de la Renouée du Japon dans la zone Etchemin | Lévis-Est

Par Pauline Marquer, chargée de projets

À l'automne dernier, nous vous annonçons un projet de lutte aux plantes exotiques envahissantes initié par la MRC de Bellechasse. Le projet, d'une durée de trois ans (2017-2020), visait dans un premier temps à former les inspecteurs municipaux à reconnaître les plantes exotiques envahissantes ciblées, soit la berce du Caucase, la renouée du Japon et l'Impatiens glanduleuses (de l'Himalaya). En 2017 et les années précédentes, le CBE a procédé à la caractérisation et l'éradication de Berce du Caucase sur son territoire.

Dans un contexte non documenté de renouée du Japon (*Reynoutria japonica* ou *Fallopia japonica*) sur les rives de la rivière Etchemin et de ses principaux tributaires, Roxanne Bertrand; finissante au Cegep Sainte-Foy, a procédé à la cartographie de cette plante envahissante par photo-interprétation d'images satellites, ainsi que par le biais de validation terrain. La répartition des colonies est essentielle pour pouvoir combattre et contrôler sa prolifération.

La renouée du Japon est une plante exotique envahissante qui peut atteindre 4 m de hauteur. Elle pousse dans les milieux à sol humide, en bordure des plans d'eau, sur les plages, dans les fossés, dans les canaux d'irrigation, dans les remblais et autres habitats perturbés. Elle tolère des conditions difficiles telles que des températures élevées, des salinités élevées, des sécheresses et des inondations. La renouée du Japon se propage par ses rhizomes et par ses graines.



13

Les fragments de tiges, de rhizomes peuvent s'étendre sur plusieurs mètres et les graines peuvent être transportées par l'eau ou le vent ainsi que par les activités humaines, ce qui en fait une plante extrêmement difficile à combattre. D'ailleurs, contrôler l'expansion d'une grande colonie est souvent plus réaliste que de tenter de l'éradiquer complètement.

La connaissance des foyers d'expansion de l'espèce permettra de définir des stratégies d'intervention là où les colonies sont le moins développées, et permettra de suivre la progression de cette espèce à travers le territoire.

Un premier pas dans une lutte qui est loin d'être terminée...

Rappelons que plusieurs municipalités du territoire se sont dotées d'un règlement afin de prévenir la dissémination et l'arrivée de nouvelles espèces exotiques envahissantes. Renseignez-vous !



Caractérisation des obstacles à la dispersion des carpes asiatiques

Par Pauline Marquer, chargée de projets

La capture d'une carpe de roseau femelle fertile dans le fleuve Saint-Laurent par un pêcheur commercial à Contrecoeur en 2016 ainsi qu'une trentaine de détections positives d'ADN environnemental propre à cette espèce à divers endroits dans le fleuve et deux de ses tributaires entre 2015 et 2017 ont confirmé sa présence au Québec. La carpe de roseau est l'une des quatre espèces de poissons désignées sous le terme des carpes asiatiques.



@Dan O'Keefe

La présence de carpes asiatiques dans un écosystème aquatique peut avoir des impacts écologiques directs ou indirects, généralement négatifs, sur la structure des communautés présentes à tous les niveaux trophiques ainsi que sur les processus intrinsèques aux communautés. Leur présence peut également avoir des impacts socio-économiques négatifs sur, par exemple, les pêches sportives et commerciales, les activités de plaisance, l'utilisation des berges et des plages ainsi que pour la sécurité publique (risques sanitaires). La présence de carpes de roseau dans les eaux québécoises et les risques potentiels associés aux quatre espèces de carpes asiatiques créent donc une certaine urgence à agir pour protéger le territoire contre leur arrivée ou du moins d'y limiter leur dispersion.

L'analyse du potentiel de franchissement des premiers obstacles, par les carpes asiatiques, entre le fleuve et ses tributaires est donc indubitablement une étape à franchir pour évaluer et prévenir les risques de leur dispersion dans les eaux intérieures.

C'est pourquoi à l'hiver 2018, le ministère a mandaté les organismes de bassins versants pour caractériser un certain nombre d'obstacles sur son territoire. La caractérisation consiste à déterminer si les carpes asiatiques ont la capacité de franchir l'obstacle et coloniser l'amont du bassin versant. En ce sens le CBE procèdera à l'analyse d'infranchissables sur son territoire en période de crue printanière et étiage estival.

Pour l'instant, il n'est pas possible d'estimer l'abondance de la carpe asiatique ni l'abondance dans les eaux québécoises, mais les OBV travaillent tous très fort pour évaluer les voies de passages potentielles.



L'heure est au bilan pour le PDE!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Vous l'avez certainement entendu, - Le 18 avril, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Isabelle Melançon, accompagnée de la ministre déléguée aux Transports et députée de Chauveau, Mme Véronique Tremblay, ont annoncé lors d'une conférence de presse, l'augmentation du soutien financier aux organismes de bassins versants du Québec (OBV) pour appuyer la gestion intégrée de l'eau. Cette annonce témoigne de la confiance et de la reconnaissance du gouvernement envers le travail accompli par les OBV du Québec.

En plus des responsabilités actuelles de l'OBV, de nouveaux mandats se sont rajoutés parmi lesquels : mettre à jour et adapter le plan directeur de l'eau (PDE) notamment selon la nouvelle loi sur la conservation des milieux humides et hydriques, renforcer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action élaboré en concertation avec les acteurs de l'eau, prioriser les problématiques majeures de la zone de territoire, évaluer les raisons de ces problématiques et élaborer un plan d'action afin de les contrer, ou encore promouvoir le PDE.

Par ailleurs, le gouvernement réserve un budget de 1 M\$ par année, totalisant 5 M\$ sur cinq ans, afin de financer les actions découlant des plans directeurs de l'eau préparés par les OBV. Cette enveloppe budgétaire permettra de passer de la phase de planification à la phase de réalisation.

Même si le prochain PDE du CBE ne devra être établi avant 2026, de nombreux travaux doivent avoir lieu avant cela : révision des informations du PDE, définir les objectifs pour lesquelles aucune action n'a été menée, présentation des résultats du PDE 2014-2018 aux partenaires, période de consultation pour un nouveau PDE, intégrer l'ensemble des actions du PDE dans une base de données qui permettra l'évaluation de nos actions et facilitera la recherche d'informations., etc.

En faisant le « bilan » de nos actions, mais aussi de nos réussites et nos échecs, le CBE sera en mesure d'établir de nouvelles priorités d'intervention en accord avec ce nouveau budget statutaire et facilitera la mise en œuvre et le suivi d'actions jugées prioritaires, tout en assurant la cohésion des interventions par tous les intervenants impliqués.

Un travail d'envergure attend le CBE avec notamment la fusion et mise à jour des connaissances et données, qui jusqu'alors avaient été divisées en deux : la section Lévis-Est et la section Etchemin.



Nouveaux mandats - Nouveaux objectifs : acquisition de connaissances pour les milieux humides et hydriques!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

En 2017, le Québec s'est doté d'une nouvelle loi n° 132, intitulé « Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques ». Afin de freiner la perte de milieux humides et hydriques au Québec et de viser des gains nets en la matière, le principe d'aucune perte nette est placé au cœur de la nouvelle loi en vue de moderniser les mesures prévues pour assurer leur conservation.

Plus particulièrement, des modifications sont proposées à la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, notamment pour reconnaître les fonctions écologiques exercées par les milieux humides et hydriques, préciser le rôle des organismes de bassin versant, des conseils régionaux de l'environnement et des tables de concertation régionale, de même que pour confier aux municipalités régionales de comté tenues au maintien d'un schéma d'aménagement et de développement la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre un plan régional des milieux humides et hydriques à l'échelle de leurs territoires respectifs.

Le ROBVO se réjouit que la loi adoptée intègre plusieurs de ses recommandations afin que la gestion des milieux humides, de leur conservation et de leur restauration se fasse à l'échelle naturelle d'écoulement des eaux que constitue le bassin versant. Le projet de loi marque un pas important vers la conservation des milieux humides et hydriques au Québec. D'abord, celui d'aucune perte de milieux humides et hydriques d'intérêt, dont la reconnaissance passe par la désignation de milieux à protéger. Ensuite, celui d'aucune perte nette, applicable par l'utilisation de la séquence d'atténuation : éviter d'abord (de détruire ou modifier le milieu), minimiser sinon et en dernier recours, compenser.

16

La loi prévoit que les plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants devront maintenant établir des objectifs et des mesures de conservation des milieux humides et hydriques. Quant aux MRC, elles devront élaborer des plans régionaux des milieux humides et hydriques avec notamment le soutien des OBV du Québec. La façon dont ces derniers seront considérés par les MRC n'est toutefois pas encore clarifiée.

Afin de s'outiller et soutenir les MRC dans l'élaboration de plan régional de conservation, le CBE a suivi cet hiver une série de webinaires portant sur les méthodes de priorisation des milieux naturels en vue d'établir une stratégie de planification de la conservation de ces milieux. Ces derniers ont notamment porté sur les milieux forestiers, aquatiques et les milieux humides.

En fonction des milieux, les webinaires ont présenté les différentes démarches d'analyse pour la conservation, tels qu'ils ont été testés dans le cadre de l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent.

Un travail colossal est à faire sur le territoire pour prioriser les milieux d'intérêts. De beaux défis en perspective pour le CBE et ses MRC !



Nouvelle vague de représentants pour le conseil d'administration du CBE!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Durant l'automne – hiver 2017-2018, le CBE n'a pas chômé! Tout d'abord, le CBE a procédé en sous-comité à la mise à jour des règlements généraux de l'organisme, à savoir la mise à jour du logo (en activité depuis 2015), l'ajout des valeurs et de la vision du CBE, mais également l'ajout d'un siège de représentant du secteur municipal attribué à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), ainsi que l'augmentation du quorum du conseil exécutif à 4.

Plusieurs représentants ont quitté le conseil d'administration et d'autres se sont rajoutés :

Mme Liliane Bédard a quitté le CBE, ainsi que M. Gaétan Patry, désormais remplacé par Mme Catherine Bergeron, de la MRC de Bellechasse.

M. Camil Turmel a été nommé en novembre 2017 pour représenter la MRC des Etchemins au conseil de bassin de la rivière Etchemin.

Le 4 décembre, dernier, M. Germain Lefebvre a été nommé représentant de la municipalité de Saint-Isidore pour siéger au sein du conseil d'administration du CBE en remplacement de M. Martin Boisvert.

Rappelons que minimalement huit (8) sièges du conseil d'administration de la Corporation sont assignés aux acteurs de l'eau du secteur municipal. Un (1) de ces sièges est réservé respectivement à la Ville de Lévis, un (1) à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), deux (2) à la MRC de Bellechasse, un (1) à la MRC des Etchemins, un (1) à la MRC de La Nouvelle-Beauce et deux (2) à une municipalité du territoire couvert par un ou des bassins versants de la zone d'intervention de la Corporation.

M. Denis Vien, qui siégeait jusqu'alors en tant que représentant citoyen, occupe désormais le poste de représentant du groupe sociocommunautaire via la commission scolaire des Navigateurs; poste inoccupé depuis plus de deux ans.

Par ailleurs, le CBE a souhaité augmenter la participation des membres du conseil d'administration et leur implication au sein du Conseil en attribuant à chaque membre, un dossier spécifique.

Ainsi plusieurs petits comités sont actuellement en train de travailler sur différents sujets tels que la gestion des lacs, l'accessibilité aux lacs et rivières du territoire pour les différentes activités récréotouristiques; afin que tous nous retrouvions le sentiment d'appartenance à notre territoire et l'envie de nous impliquer pour la conservation de nos richesses naturelles !



Une pluie de projets à venir pour l'été 2018!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Cet hiver, le CBE a travaillé très fort pour déposer de nombreux projets et nous préparer un été bien occupé!

Soutiens aux associations de lacs



©CBE

Le CBE procèdera à l'été 2018 à la caractérisation des bandes riveraines du lac Therrien.

Le CBE poursuivra également le projet d'arrachage manuel de potamot de Robbins au lac Pierre-Paul et participera aux assemblées générales annuelles de trois associations de lac du territoire.

À la recherche de la Tortue des bois



©Charles Jutras

Le CBE, en collaboration avec le MFFP, le Bureau d'écologie appliquée (BEA), ainsi que Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) procèderont à la recherche et l'inventaire de Tortue des bois, une espèce vulnérable au Québec et en voie de disparition au Canada sur deux sections du territoire.

Fouille-roche gris où es-tu ?



© G. Coker

En août prochain, le CBE procèdera à la recherche de Fouille-roche gris sur son territoire. Au Québec, le Fouille-roche gris est en déclin et fait l'objet d'un plan de rétablissement. Plusieurs inventaires ont permis de l'identifier à l'ouest et à l'est de la zone Etchemin | Lévis-Est. Avec nos partenaires, nous pensons avoir de bonnes chances d'en localiser !

À la poursuite de résultats !



©CBE

Comme à son habitude, le CBE procèdera à l'échantillonnage des rivières Etchemin à Sainte-Claire et Le Bras à Saint-Henri. Une station en partenariat sera établie en amont de la rivière Le Bras, à la hauteur de Scott afin d'évaluer si les nombreux aménagements réalisés depuis 2007 ont eu une influence positive sur la qualité de l'eau.



Inventaire des plants de la Berce du Caucase

L'OBV Côte-du-Sud et le CBE participent à un projet de trois ans avec la MRC de Bellechasse afin d'inventorier et confirmer la présence de Berce du Caucase. De plus, les 2 organismes offrent le service d'éradication ainsi que la sensibilisation des problèmes occasionnés par les plantes envahissantes (renouée du Japon, Impatiante glanduleuse, Berce du Caucase.)



Le CBE en soutien de ses partenaires

Comme chaque année, le CBE présentera un kiosque dans plusieurs événements destinés au grand public (fête de la pêche, fête de l'eau de Lévis, etc.). L'objectif visé est de faire connaître le CBE ainsi que ses activités sur le territoire, tout en informant et conscientisant le public aux problématiques environnementales autour de lui.



Suivi des aménagements de biodiversité en milieu agricole

Depuis 2007, le CBE travaille, de concert avec les producteurs agricoles, à l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité dans le bassin versant de la rivière Le Bras. Plus particulièrement en 2011, le CBE a réalisé plusieurs aménagements fauniques dans les bassins versants de la rivière Le Bras et du ruisseau Fourchette. Près de 10 ans plus tard, le CBE souhaite vérifier l'état de ces aménagements et évaluer les taux d'utilisation.



Mise en valeur du ruisseau Boutin et du tributaire sans nom

Le projet s'inscrit dans la poursuite des efforts entrepris par la communauté afin d'améliorer les impacts de l'agriculture sur la biodiversité dans le bassin versant de la rivière Le Bras. En concertation avec les producteurs concernés, des aménagements de seuils et de la plantation d'arbres en bande riveraine seront réalisés sur le ruisseau Boutin et le tributaire sans nom.

Et de nombreux autres sont encore à venir ! N'hésitez pas à suivre nos projets sur notre site internet ainsi que sur notre page Facebook pour suivre toute l'actualité du CBE !



LE CBE EN BREF

Fondé en 2000, le CBE est l'organisme responsable de la planification, de la concertation et de la conciliation des usages de l'eau ainsi que le chef de file de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants de son territoire d'intervention de 1 580 km².

Sa mission s'appuie sur trois facteurs : la mobilisation de tous les usagers de l'eau sur le territoire des bassins versants, la coordination des actions ayant un impact sur l'eau et les écosystèmes qui y sont associés ainsi que la participation citoyenne.

Ainsi, le CBE agit en tant que table de concertation auprès des usagers des bassins versants de sa zone d'intervention.

Membres du conseil d'administration 2017-2018:

Secteur Municipal

Catherine Bergeron

MRC de Bellechasse

Yvon Dumont

MRC de Bellechasse

Camil Turmel

MRC Les Etchemins

Michel Duval

MRC de la Nouvelle-Beauce

Janet Jones

Ville de Lévis

Germain Lefebvre

Municipalité de St-Isidore

Secteur Économique

Guylaine Bergeron

UPA Nouvelle-Beauce

James Allen

UPA Dorchester

Moïse Cantin

Pisciculture des Monts de Bellechasse

Marie-Andrée Dubé

Valero

Secteur Environnement

Denis Brochu

Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras

Hélène Bibeau

Association des riverains du lac Pierre-Paul

Secteur Citoyen

Brigitte Lebrasseur

François Duchesneau

Secteur Communautaire

Denis Vien

1 poste vacant

Le Conseil d'administration est appuyé par des conseillers gouvernementaux

Anabel Carrier MFFP

Annie Goudreau MAPAQ

Jenny Lessard MSSS

Pierre-Michel Vallée MTQ

Raphaël Demers MDDELCC

Simon Castonguay MAMOT

Conseil de bassin de la rivière Etchemin

219- B rue Commerciale
St-Henri (Québec) G0R 3E0
Tél. : 418-882-0042
www.cbetchemin.qc.ca

